

Trois-Rivières, le 8 novembre 2016

1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Téléphone : 514 598-2231
Télécopie : 514 598-2398
www.feesp.csn.qc.ca

*Aux présidences des syndicats touchés
par le pacte fiscal entre Québec et les municipalités,
Aux salarié-es responsables de ces syndicats,*

Objet : Réunion sectorielle dans le cadre de l'adoption de la loi 110

Bonjour,

Lors de la rencontre du 7 septembre 2016, il vous a été présenté le mémoire de la CSN déposé le 16 août dernier ainsi que le plan d'actions pour l'automne 2016 afin de contrer le gouvernement.

Depuis cette rencontre, le gouvernement a adopté le projet de loi 110 lors la séance parlementaire du 2 novembre 2016.

Dans ce cadre, nous vous convoquons à une réunion le **23 novembre 2016, à 9 h 00, à l'hôtel Palace Royal**, situé au 775, avenue Honoré-Mercier, à Québec, à la salle Chambord & Chenonceau. Dans un premier temps, nous vous présenterons la loi adoptée par le gouvernement et par la suite nous aborderons les répercussions que cela aura pour vous.

Il est donc important d'être présents le 23 novembre prochain afin d'être bien informé des conséquences de cette loi et en mesure de l'expliquer à vos membres.

Nous vous informons que le Fonds de défense professionnelle de la CSN assumera les **salaires et dépenses** pour cette réunion selon la politique établie que vous trouverez ci-jointe. Pour réserver une suite au Palace Royal au coût de 139 \$ plus les taxes applicables, communiquez au 1-418-964-2000 et demander le **tarif confirmé pour la CSN** vous pouvez également aller consulter les promotions offertes sur le site des hôtels Jaro au www.hotelsjaro.com.

Compte tenu des courts délais et afin de nous aider à planifier la réunion, nous vous prions de confirmer votre présence **avant le 17 novembre** auprès de Julie Bourassa par téléphone au 819 536-0753 ou par courriel à julie.bourassa@csn.qc.ca.

Recevez nos salutations les plus solidaires.


Denis Savard
Président du secteur municipal FEESP


Luc St-Hilaire
Président du secteur transport FEESP

CONVOCAATION